

## Programme de langues vivantes de Première et Terminale générale et technologique, enseignements commun et optionnel

### I. Préambule

La mondialisation des échanges, le renforcement de la diversité culturelle et linguistique des sociétés et le développement de la communication électronique rendent aujourd'hui plus fondamental encore le rôle des langues vivantes. Pour participer pleinement à ces évolutions économiques, sociales et culturelles et pour s'intégrer dans le monde d'aujourd'hui avec confiance et sans appréhension, il est indispensable que les élèves français parviennent à une aisance suffisante en langues vivantes, en particulier dans le domaine de la communication orale.

L'objectif essentiel au lycée est donc de conforter sensiblement, dès la classe de seconde et tout au long des trois années de lycée, les progrès enregistrés ces dernières années dans la compétence orale. Cette amélioration recherchée ne dissocie pas pour autant l'oral et l'écrit : ces domaines de la langue sont complémentaires l'un de l'autre dans les apprentissages et s'articulent dans les situations de communication auxquelles l'élève prend part, quel que soit son niveau dans chacun d'eux. Les langues vivantes étrangères et régionales (LVER) contribuent à rendre l'élève actif et autonome ; elles le mettent en situation d'échanger, de convaincre et de débattre à l'oral, comme de décrire, de raconter, d'expliquer et d'argumenter à l'écrit. La classe est ainsi un espace où l'élève apprend à mobiliser des connaissances pour interagir avec les autres.

Tout aussi prioritairement, en même temps qu'il consolide ses compétences linguistiques et de communication, l'élève approfondit au lycée sa connaissance des aires géographiques et culturelles des langues qu'il apprend, et s'ouvre à des mondes et des espaces nouveaux grâce à une présentation dénuée de stéréotypes et de préjugés.

Dans cette perspective, la démarche pédagogique qui consiste à mettre les élèves en activité dans des situations de communication propices aux échanges garde tout son intérêt au cycle terminal. Un cours de langue vivante est avant tout un cours où l'on communique et l'on interagit le plus possible en langue étrangère ou régionale, c'est un temps et un espace où celle-ci se parle et s'entend. La pratique systématique de l'oral à partir de documents authentiques (vidéos, enregistrements, textes et images) est complétée par le recours régulier à l'écrit qui permet de stabiliser les acquis et d'enrichir les connaissances. Tout au long du cycle terminal, l'élève développe la recherche documentaire en langues vivantes : le croisement des sources d'information, la diversification des modes d'exposition aux langues et l'usage responsable du numérique contribuent au développement de l'autonomie et favorisent la construction de la citoyenneté ainsi que l'éducation aux médias et à l'information.

La pédagogie de projet renforce l'autonomie et la créativité et amène l'élève à travailler en équipe, à opérer des choix, à approfondir sa réflexion. L'usage d'un portfolio numérique pour

tous les enseignements des langues et en langues vivantes peut accompagner l'élève dans la réflexion sur sa propre progression dans les apprentissages culturels et linguistiques.

En développant ainsi au lycée ses compétences linguistiques, culturelles et de communication, l'élève se prépare à l'enseignement supérieur et à un usage plus assuré et spontané des langues vivantes. À travers la pratique des langues étrangères et régionales, le lycéen consolide aussi sa maîtrise de la langue française. Il renforce également son sens critique et esthétique, sa curiosité intellectuelle, sa capacité à décentrer son point de vue, à prendre du recul et à nuancer ses propos. Il affine progressivement son usage raisonné des médias et gagne en autonomie dans son rapport aux apprentissages.

### II. L'étude de la langue

#### Rappel des objectifs de niveaux de compétences de collège et définition de ceux de lycée

Tous les élèves pratiquent deux ou trois langues vivantes étrangères ou régionales : LVA, LVB, LVC.

#### Les niveaux ciblés au lycée

Rappelons qu'à la fin du collège (cycle 4), les élèves doivent avoir acquis :

- en LVA, au moins le niveau A2 dans les cinq activités langagières, les activités proposées permettant même d'atteindre le niveau B1 dans plusieurs d'entre elles,
- en LVB, le niveau A2 dans au moins 2 activités langagières.

Le lycée permet aux élèves de poursuivre cette progression :

- en LVA, les élèves de seconde confortent leur niveau B1 pour atteindre le niveau B2 à la fin de la terminale,
- en LVB, les élèves de seconde consolident et complètent leur niveau A2 pour atteindre le niveau B1 à la fin de la terminale,
- en LVC, les élèves construisent le niveau A2 en seconde pour atteindre B1 à la fin de la terminale.

Les descripteurs de niveau de compétences par activités écrites ou orales, dont les grilles figurent en fin de cette annexe (page 16), offrent une liste non exhaustive de situations de communication et facilitent l'évaluation des élèves. Les évaluations régulières en langues vivantes visent à attester du niveau atteint par chaque élève à la fin du lycée.

Le suivi de la progression de l'élève et par l'élève (portfolio) doit permettre de formuler une proposition de note de contrôle continu tout en préparant aux différentes épreuves du

baccalauréat. Différentes formes d'évaluation peuvent contribuer à l'autonomie de l'élève sans pour autant altérer le temps d'entraînement : auto-évaluation, co-évaluation, etc.

## La langue

Au cycle terminal, la maturité intellectuelle des élèves permet de développer une approche raisonnée, comparative et plus systématisée des différents constituants de la langue, c'est-à-dire le lexique, la grammaire, la phonologie et l'orthographe. L'élève est encouragé à mobiliser l'ensemble de son répertoire linguistique pour développer un usage approfondi de chaque langue pratiquée.

### 1 Maîtrise du vocabulaire

Au cycle terminal, l'élève développe l'étendue et la précision de son lexique. Les contenus culturels définis par le programme orientent le choix du lexique. La variété des documents utilisés offre une grande richesse lexicale qui nourrit l'expression différenciée et nuancée de l'élève.

La mise en place de séances d'entraînement doit permettre à l'élève de s'appropriier et d'approfondir le lexique de la description, de l'explication, de la narration et de l'argumentation. Le contenu lexical d'une séquence de cours a vocation à être réinvesti activement dans les séquences suivantes.

L'acquisition du vocabulaire ne consiste pas en l'apprentissage de mots isolés. Le vocabulaire est étudié en contexte et en fonction des besoins de communication, ce qui permet de comprendre comment les mots s'insèrent syntaxiquement dans l'énoncé. En outre, ce vocabulaire est mis en réseau par le recours aux champs sémantiques présents dans le programme culturel. Cette démarche facilite la mémorisation nécessaire et systématique et lui donne tout son sens. Pour nuancer son expression, l'élève prend appui sur les spécificités propres aux familles de langues et le cas échéant, sur des transferts d'une langue déjà connue à une autre. L'élargissement de la palette lexicale, la fixation de l'orthographe et la prononciation correcte des mots passent naturellement par un travail régulier de mémorisation à la maison.

La maîtrise du vocabulaire consiste en la capacité des élèves, à terme, de choisir, dans leur répertoire, l'expression adéquate.

### 2 Correction grammaticale

Dans la perspective de l'acquisition d'une langue vivante, l'étude de la grammaire est l'un des outils permettant de complexifier et de perfectionner le maniement de la langue et d'enrichir la réflexion. C'est en progressant dans la compréhension des mécanismes de la langue, que l'élève devient de plus en plus autonome. À partir des documents abordés en cours, l'élève est conduit à découvrir les règles d'usage de la langue, à identifier les points de syntaxe ou de morphologie constitutifs du document, afin de se les approprier pour ses propres besoins. Il est ensuite entraîné à les remobiliser de manière fréquente. Une meilleure maîtrise de la grammaire donne sens et cohérence aux énoncés produits.

L'élève est conduit à mobiliser ses connaissances de la langue française et des autres langues qu'il connaît afin de mieux saisir la différence ou la proximité avec la langue étudiée. La

comparaison entre les langues et leurs systèmes respectifs favorise une approche plurilingue de l'apprentissage.

### 3 Maîtrise phonologique

Au lieu d'ériger la maîtrise phonologique du locuteur natif en idéal inaccessible à l'élève, le *Volume complémentaire* (2017) du CECRL propose d'envisager l'évaluation de la maîtrise phonologique de manière plus réaliste. Il convient cependant de prendre en compte dans le travail sur la langue et dans l'évaluation de manière plus régulière. Elle ne se réduit pas à la seule composante de l'accent et son exactitude mais se compose d'un ensemble d'éléments parmi lesquels l'articulation (incluant la prononciation des sons / phonèmes), la prosodie (incluant l'intonation, le rythme, l'accent tonique, l'accent phrastique, le débit et le découpage), et l'intelligibilité (accessibilité du sens pour les auditeurs).

Dans le prolongement des apprentissages du collège et de seconde, l'élève, au cycle terminal, est familiarisé à toutes les composantes phonologiques qui caractérisent la langue étudiée. En milieu scolaire, l'intégration du système sonore est facilitée par des exercices appropriés reliant son et sens, par des activités permettant la découverte des régularités, et par les correspondances à mettre en évidence entre graphie et phonie. La poésie et la chanson trouvent ici pleinement leur place, car elles s'appuient sur la mémoire auditive pour créer des effets de sens. Les documents audiovisuels authentiques sont également d'une importance primordiale pour familiariser l'élève avec les effets sonores de la langue en sus de leur contribution à la connaissance de la réalité sociale et culturelle des aires linguistiques dont ils émanent. C'est en redonnant à la forme sonore la place qui lui revient dans les apprentissages que l'on prévient les obstacles à la compréhension et les inhibitions souvent liées à un sentiment de « l'étrange ». Entraîné régulièrement à l'oral, l'élève prend l'habitude de parler devant ses camarades, de s'enregistrer et de s'écouter afin de perfectionner sa maîtrise phonologique. Grâce à ce travail, il gagne en confiance.

L'erreur dans les énoncés des élèves, qu'elle soit lexicale, grammaticale ou phonologique, fait partie intégrante des apprentissages et, s'il faut veiller à l'éliminer, elle doit être considérée comme un moyen de progression qui ne doit pas brider la prise de parole.

### 4 Maîtrise de l'écriture

La maîtrise de l'orthographe, et de façon plus générale de l'écriture lorsqu'il s'agit de langue avec système d'écriture non alphabétique, consiste en la capacité à copier, orthographier et utiliser la ponctuation et la mise en page. Elle consolide la confiance en soi de l'élève pour tout ce qui relève de l'expression écrite. Il est donc important d'avoir recours à des entraînements réguliers, qui peuvent être brefs.

Le développement de nouvelles formes de communication écrite, et notamment en interaction (messagerie électronique, dialogues en ligne, réseaux sociaux, blog, etc.), représente une opportunité d'utilisation de la langue dont l'enseignant peut tirer profit. Cependant, en raison de l'immédiateté et de l'instabilité orthographique et syntaxique de ce type d'énoncés, il convient aussi de rappeler que la maîtrise de l'écriture, en

contexte scolaire, s'obtient, entre autres exigences, par l'assimilation raisonnée des règles qui régissent le fonctionnement des langues.

## Les activités langagières et leur évaluation

Le CECRL auquel sont adossés tous les programmes français de langues vivantes a été enrichi d'un *Volume complémentaire* (2017) qui prend notamment en compte la diversification culturelle des sociétés et le développement de la communication numérique. Les paragraphes qui suivent présentent une synthèse des descripteurs renouvelés de la communication langagière pour répondre à ces enjeux.

### Réception

#### Définition

La réception comprend la compréhension de l'oral et de l'écrit. Parmi les situations de compréhension de l'oral (écouter et comprendre) on trouve, par exemple : écouter des annonces publiques, s'informer (médias), être spectateur (cinéma, théâtre, réunion publique, conférences, spectacles), etc.

Parmi les activités de compréhension de l'écrit (lire), on trouve par exemple : lire pour s'orienter, s'informer ou suivre des instructions, lire pour le plaisir, etc.

#### Progressivité

À l'écrit comme à l'oral, l'entraînement doit aider l'élève à accéder au sens en allant du plus accessible (repérage du titre, identification du thème, accès au sens global et décodage de la situation d'énonciation, recherche d'information particulière sur un personnage par exemple, informations détaillées) vers le traitement d'informations complexes (corrélation d'informations diverses, lecture de l'implicite du discours, etc.) en fonction du niveau de compétence visé.

#### Stratégies

La progression de l'élève passe par l'acquisition de stratégies telles : la formulation d'hypothèses (en lien avec la situation de communication et/ou la typologie des documents), le repérage d'indices (linguistiques ou non), l'identification, l'inférence (confrontation d'indices), l'interprétation, etc. En encourageant l'élève à mobiliser l'ensemble de son propre répertoire plurilingue (toutes les langues que l'élève peut pratiquer et auxquelles il est exposé), on lui permet de progresser plus rapidement en compréhension et de consolider sa capacité à opérer des transferts d'une langue à une autre. La possibilité de commencer une langue vivante C en seconde s'inscrit pleinement dans cette perspective.

### Production

#### Définition

La production comprend l'expression orale et l'expression écrite. Parmi les situations de production orale, l'élève peut être conduit à réaliser des annonces publiques réelles ou fictives, lire un texte travaillé à voix haute, chanter, exposer, commenter des données ou un événement, faire une courte revue de presse, plaider, etc.

Parmi les activités d'écriture, l'élève peut prendre un message sous la dictée, renseigner un questionnaire, écrire des articles de presse, rédiger des notes, des comptes rendus, des résumés et des synthèses, écrire des courriels, réaliser des écrits créatifs, etc.

#### Progressivité

Pour qu'elle prenne tout son sens auprès de l'élève, l'expression écrite ou orale doit s'insérer dans une situation de communication qui justifie l'usage de la langue concernée. L'apprentissage des différentes formes de discours offre une progression naturelle vers l'autonomie de l'élève, de la paraphrase à l'expression créative : décrire, raconter, expliquer, argumenter. L'adossement d'une activité de production à une activité préalable de réception permet à l'élève d'opérer des transferts, notamment lexicaux, qui viennent enrichir son expression.

#### Stratégies

La progression de l'élève passe par l'acquisition de stratégies telles : la répétition ou paraphrase, l'adaptation du message, l'explicitation, l'illustration, la correction et l'autocorrection, etc. En s'appuyant sur les connaissances culturelles ou interculturelles qui lui sont propres, l'élève peut plus facilement adapter son discours à ses interlocuteurs.

### Interaction

#### Définition

En situation d'interaction, l'élève échange avec un ou plusieurs interlocuteurs suivant un principe de coopération qui construit la conversation. L'interaction orale se déroule essentiellement sous la forme de discussions formelles ou informelles, débats, interviews, tours de parole, etc.

L'interaction écrite prend de plus en plus d'importance au quotidien avec le développement des réseaux sociaux et outils nomades de la communication : courriel, SMS, tweet, forum de discussion, écriture collaborative de texte en ligne, etc.

#### Progressivité

Pour être efficace, l'interaction doit se rapprocher le plus possible de situations authentiques et plausibles dans lesquelles l'échange d'informations est une nécessité.

Le changement de registre de langues, la variation du nombre d'interlocuteurs, l'articulation de l'interaction écrite et orale (conférences en ligne), la nature et la qualité des informations échangées constituent quelques-unes des pistes pour installer et complexifier l'interaction dans les pratiques pédagogiques.

#### Stratégies

En plus des stratégies de réception et de production, il existe des stratégies propres à l'interaction qui sont essentiellement liées à la construction commune du sens : la reprise, la relance, la coopération (verbale et non verbale), l'explicitation, l'illustration, la négociation, etc. jouent par exemple un rôle fondamental.

## À l'articulation des activités langagières : la médiation

La médiation introduite dans le CECRL consiste à expliciter un discours lu et entendu à quelqu'un qui ne peut le comprendre. En termes scolaires, elle se traduit en une série d'exercices qui vont de la paraphrase à la traduction.

À l'oral comme à l'écrit, l'élève médiateur :

- prend des notes, paraphrase ou synthétise un propos ou un dossier documentaire pour autrui, par exemple à l'intention de ses camarades en classe ;
- identifie les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rend compréhensibles ;
- traduit un texte écrit, interprète un texte oral ou double une scène de film pour autrui ;
- anime un travail collectif, facilite la coopération, contribue à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

## III. Formation culturelle et interculturelle

L'apprentissage des langues étrangères a pour objectif premier d'assurer la communication entre des locuteurs de différentes cultures. Au-delà de cette fonction purement utilitaire, au demeurant indispensable, la communication interlinguistique vise une dimension plus profonde : la connaissance de la culture et de l'histoire que véhiculent les langues étudiées. Amorcée au collège, cette dimension de l'apprentissage de la langue qui associe communication et culture est consolidée en classe de seconde et pendant le cycle terminal.

Dès son entrée au lycée, l'élève poursuit et accélère son exploration de plus en plus exhaustive de l'ancrage culturel propre à chaque langue. La langue vivante étrangère ou régionale lui permet ainsi d'appréhender un univers nouveau, de se confronter à un monde plus ou moins éloigné de son univers habituel et de trouver, dans l'écart et la différence avec sa propre culture, un enrichissement qui le construira tout au long de sa vie. La dimension culturelle, indispensable au dialogue entre civilisations, participe donc à la formation citoyenne.

L'acquisition progressive de compétences en langues étrangères et régionales, la construction des capacités de compréhension, d'expression, d'interaction et de médiation s'organisent, au cycle terminal, autour d'une thématique : *Gestes fondateurs et mondes en mouvement*. Cette thématique, commune à l'ensemble des langues vivantes étrangères et régionales, peut se décliner différemment pour chaque langue vivante en fonction de ses spécificités culturelles propres et permet d'analyser les phénomènes culturels en parcourant l'histoire de chaque langue et en observant les formes qu'elles prennent dans le monde d'aujourd'hui.

La thématique *Gestes fondateurs et mondes en mouvement* comporte, au cycle terminal, huit axes, qui peuvent être exploités à des degrés divers dans les différentes langues, en

respectant l'ancrage culturel propre à chaque aire géographique.

Pour chacune des deux années, les professeurs abordent au moins six axes sur les huit de la liste, selon un ordre qu'ils choisissent, chacun d'eux étant envisagé à travers une ou deux séquences. Pour aborder ces axes, on pourra s'inspirer des exemples de problématiques mentionnés *infra* qui les mettent en miroir avec l'aire géographique concernée et s'appuyer éventuellement sur quelques mots-clés pour construire son enseignement. Il serait souhaitable qu'au moins l'une des séquences abordées dans chacune des années du cycle le soit dans deux (voire trois) langues vivantes étudiées par l'élève (interlangue), afin de mettre en valeur la diversité de l'offre linguistique de l'établissement. La semaine des langues peut constituer un temps particulièrement propice à ce travail conjoint.

## Axes

### 1 Identités et échanges

Quel rôle joue la mondialisation dans le dynamisme de la vie sociale, culturelle et économique dans chaque aire géographique ? Favorise-t-elle la diversité ou la menace-t-elle ? Entraîne-t-elle une affirmation de la particularité ? Modifie-t-elle la particularité locale ou individuelle au profit d'une « citoyenneté mondiale » ?

La mobilité (intellectuelle, physique...) caractérise le monde actuel et implique la multiplication des contacts, des échanges, des partenariats tout en posant les questions de l'acculturation, de l'intégration, de l'adaptation, de l'inclusion, etc. Cette mobilité suppose le franchissement de frontières géographiques et politiques. Les questions liées à l'ouverture et à la fermeture des frontières sont à la source de nombreuses tensions qui sont traitées différemment selon l'histoire et la culture des zones géographiques concernées. Le terme de *frontière* est appréhendé dans ses différentes acceptions (frontière historique, culturelle, linguistique, etc.). Les élèves réfléchissent en particulier aux frontières qui existent au sein d'une société entre des groupes différents (entre générations, groupes sociaux, quartiers, clans...). La perception de la mondialisation comme le sentiment de frontière, la réalité des échanges et de la mobilité dépendent de la culture et de l'aire géographique étudiées et il conviendra de les aborder dans ce cadre spécifique.

**MOTS-CLÉS :** frontières / conflits / contacts / ghettos / migrations / exils / hospitalité / droit d'asile / choc des cultures / incompréhension culturelle et-ou linguistique / frontières invisibles / solidarité / transgression / protectionnisme / mobilité / déclassé social / ascension sociale / voyages / dépaysement / tourisme / accueil / médiation / dialogue / mixité / partage

### 2 Espace privé et espace public

Comment la frontière entre espace public et espace privé est-elle tracée en fonction des cultures, des croyances, des traditions et comment évolue-t-elle dans le temps dans chaque aire géographique étudiée ? L'espace privé (l'habitation) prend des formes et des dimensions variables et s'ouvre sur

l'extérieur (la rue, les regards, les invités...) selon des modalités multiples. Étudier les différentes configurations d'espaces privés et publics, leur fréquentation et leurs transformations permet de mieux comprendre comment est structurée une société. Par exemple, les femmes ont longtemps été, ou sont encore, cantonnées à la sphère privée ; leur accès à la sphère publique (politique, professionnelle, médiatique, sociale) est un mouvement général qui reste d'actualité. La redistribution des rôles au sein de la famille est une conséquence de cette émancipation. Comment s'opèrent les mutations au sein de ces deux espaces privé et public (famille, espaces de sociabilité, travail...) ? Les langues elles-mêmes, dans leur usage, sont conditionnées par cette distinction (argots, registres...) et les cultures étudiées laissent apparaître des variations qu'il convient de relever.

**MOTS-CLÉS :** égalité homme-femme / parité / machisme / féminisme / droit de la famille / éducation / liberté de mouvement / émancipation / mixité / émancipation / télétravail / lieux de convivialité / type d'habitat / espaces publics / espaces religieux

### 3 Art et pouvoir

Comment le rapport entre art et pouvoir définit-il les caractéristiques de chaque aire géographique étudiée à différentes époques ? Le pouvoir s'est toujours appuyé sur l'art et les artistes pour être célébré, légitimé ou renforcé. Lorsque l'artiste dépend du pouvoir politique ou économique, son œuvre peut-elle prendre la forme d'une contestation de celui-ci ? Le rapport entre art et pouvoir donne lieu à diverses interrogations : l'art est-il au service du pouvoir ? Le pouvoir sert-il l'art ? L'art peut-il être un contre-pouvoir ? L'art est-il une forme d'expression politique ? Peut-on concilier liberté de création et contraintes diverses ? Il conviendra d'étudier comment ce rapport à l'art a évolué dans l'histoire pour chaque culture étudiée.

**MOTS-CLÉS :** architecture (résidences, édifices institutionnels...) / peinture (portraits, art religieux...) / musique (opéras, hymnes, chants...) / littérature (apologies, satires, dédicaces...) / cinéma (films de propagande, films patriotiques...) / art officiel / contre-culture / underground / art engagé / résistance / avant-garde / affiches / caricatures / street art / censure

### 4 Citoyenneté et mondes virtuels

Comment, au sein de chaque aire géographique étudiée, les rapports du citoyen au pouvoir sont-ils organisés et comment ces relations sont-elles modifiées par le développement du numérique ? Dans un monde numérisé et ultra-connecté qui a profondément changé la nature des rapports humains, comment évoluent les relations entre le citoyen et le pouvoir ? Restent-elles identiques quelle que soit l'aire culturelle portée par la langue étudiée ? Les nouveaux espaces virtuels semblent représenter un progrès dans le partage de l'information, l'accès au savoir et la libre expression de chacun. Le recours massif aux médias numériques conduit cependant à s'interroger sur ses conséquences, tantôt sur le plan individuel (difficulté à hiérarchiser l'information et à démêler le vrai du faux, réduction de l'engagement réel au profit de l'engagement virtuel, permanence des

traces numériques avec atteinte éventuelle à la vie privée, repli sur soi, nouveaux repères sociaux), tantôt sur le plan collectif : les intelligences collectives développent des espaces collaboratifs (encyclopédies collaboratives, wikis, moocs, webinaires, réseaux sociaux...) qui refondent, au moins en apparence, la nature des relations sociales.

**MOTS-CLÉS :** fausses informations / réseaux sociaux / éducation aux médias / paiements virtuels / données personnelles / intelligence artificielle / wikis / démocratie participative / censure et contrôle d'internet / cyber-harcèlement / liberté d'expression / usurpation d'identité / manipulation / blogs / forums / télétravail / lanceur d'alerte

### 5 Fictions et réalités

Quels sont les modèles historiques, sociaux ou artistiques dont chaque population a hérité et quels sont ceux qu'elle recherche ? Pourquoi se reconnaît-on dans une telle représentation et comment reconstruit-on son propre modèle éthique, esthétique, politique ? Les récits, qu'ils soient réels ou fictifs, écrits ou oraux, sont à la base du patrimoine culturel des individus et nourrissent l'imaginaire collectif. Comment sont véhiculés les croyances, mythes, légendes qui constituent le fondement des civilisations et transcendent parfois les cultures ? Les figures du passé demeurent-elles des sources d'inspiration et de création ? Comment les icônes modernes deviennent-elles l'incarnation de nouvelles valeurs ? Les mondes imaginaires offrent à chacun l'occasion de s'évader de la réalité tout en invitant à une réflexion sur le monde réel : comment la réalité nourrit-elle la fiction et comment, à son tour, la fiction éclaire-t-elle ou fait-elle évoluer la réalité dans une aire culturelle donnée ?

**MOTS-CLÉS :** utopies / dystopies / littérature / mythologie / légendes / croyances / science-fiction / héros / sentiment national / super-héros / figures tutélaires / monuments

### 6 Innovations scientifiques et responsabilité

Quelles réponses chaque aire géographique étudiée apporte-t-elle aux bouleversements technologiques et scientifiques actuels ? Le progrès scientifique est à l'origine d'avancées très positives pour l'humanité, mais donne également lieu à de nombreuses interrogations sur certains effets induits concernant, en particulier, le réchauffement climatique, la réduction de la biodiversité, ou encore l'épuisement des ressources naturelles dans de nombreuses zones de la planète. La prise de conscience des dangers éventuels liés à ces innovations scientifiques nourrit une réflexion sur l'éthique du progrès dans une aire culturelle donnée. Le savant est-il responsable des usages de ses découvertes ? Doit-il s'impliquer dans la sphère publique pour peser sur les décisions politiques ? Quelle marge de manœuvre possède le citoyen pour faire entendre sa voix ? Comment les sociétés peuvent-elles prévenir les dérives liées aux innovations technologiques ? Les citoyens tentent d'apporter des réponses au quotidien, en adoptant de nouveaux modes de consommation. Les scientifiques, de leur côté, peuvent proposer des solutions qui donnent lieu à diverses formes de coopération. L'axe invite

à observer ces aspects de la question dans l'aire culturelle concernée et à explorer les similitudes ou les singularités avec d'autres cultures.

**MOTS-CLÉS :** recherche génétique / vaccins / robots / clonage / OGM / nanotechnologies / énergies renouvelables / transport / éco-citoyen / ONG / conquête spatiale / recyclage / covoiturage / surpopulation / aliénation au travail / biodiversité / circuit court / bio / croissance verte / pollution / dérives sectaires / course à l'armement / mobilisation

### 7 Diversité et inclusion

Quelles sont, dans chaque aire géographique étudiée, les réponses apportées aux questions posées par l'évolution des sociétés de plus en plus diverses et ouvertes ? Les langues vivantes jouent un rôle fondamental pour l'insertion et la cohésion sociales dans des sociétés de plus en plus cosmopolites. L'étude de la diversité culturelle au sein d'une aire linguistique donnée ou de la variété linguistique au sein d'une aire culturelle favorise une réflexion sur le rapport à l'Autre et permet la mise en place de projets interculturels et plurilingues. D'autres formes de diversité peuvent être explorées : comment évoluent les relations intergénérationnelles ? L'inclusion de personnes handicapées est-elle effective ? Quels éléments culturels conditionnent les relations entre les catégories sociales ? Les questions de la diversité et de l'inclusion gagnent à être abordées ensemble, à travers les arts, les sciences, le droit, la géopolitique, la sociologie, etc.

**MOTS-CLÉS :** handicap / intégration / liberté de mouvement / discriminations / générations / minorités / langues officielles et langues non reconnues / idiolectes / égalité / émancipation

### 8 Territoire et mémoire

Comment s'est construit et se transmet l'héritage collectif dans une aire géographique donnée ? Les espaces régionaux, nationaux et transnationaux offrent des repères marquants (dates, périodes, lieux, événements, espaces saisis dans leur évolution temporelle, figures emblématiques, personnages historiques, etc.) et permettent de s'interroger sur la manière dont se construit et se transmet un héritage collectif. Les commémorations traduisent un besoin d'élaborer et d'exprimer des mémoires individuelles et collectives. La multiplication des lieux de mémoire pose la question de la relation complexe entre histoire et mémoires. La mémoire d'un individu ou d'un peuple trouve son reflet dans le patrimoine ; héritage dont l'évolution dans le temps témoigne de la relation que chaque peuple entretient avec son passé et, par extension, la manière dont il se projette dans l'avenir. À travers la notion d'héritage, les histoires individuelles se confondent avec le destin collectif ; ces points de rencontre et de tension entre les histoires personnelles et l'histoire sont à l'origine de nombreux récits (du témoignage au roman historique).

**MOTS-CLÉS :** espaces frontaliers / monuments aux morts / mémoriaux / traces de l'histoire / histoire officielle / devoir de mémoire / amnistie / amnésie / quartier historique / patrimoine bâti

## IV. L'organisation de l'enseignement

L'enseignement des langues vivantes doit permettre aux élèves de s'inscrire dans une dynamique d'ensemble. Ils sont incités à augmenter leur temps d'exposition à la langue en dehors des heures de classe : visionnage de films, séries documentaires, radio (via internet), sources diverses en version originale grâce aux outils nomades (smartphones, tablettes). Au lycée, le recours à des espaces langues, l'usage raisonné des outils et ressources numériques, le développement de toutes les formes de mobilité – individuelle, collective et virtuelle –, l'enseignement d'autres disciplines en langues étrangères ou régionales accroissent l'exposition aux langues et multiplient les opportunités d'entraînement à la communication. Chaque enseignant contribue, à sa mesure, à la mise en œuvre et à l'enrichissement du projet d'établissement (voyages, échanges, sorties culturelles, ateliers, rencontres...). Toutes les initiatives visant à introduire des énoncés en langues étrangères et régionales dans le quotidien de la vie scolaire sont les bienvenues (changement de langues d'interface des différents programmes et applications exploités par des outils numériques...). En parallèle, l'enseignant encourage la lecture suivie en dehors de la classe en veillant à la valoriser par des activités orales telles que café littéraire, atelier théâtre, booktube, webradio, concours d'éloquence, lectures expressives... Il est possible de proposer un choix de lectures en fonction des différents profils et niveaux de compétences. Lorsque cela est possible dans un établissement, l'animation d'ateliers d'expression artistique peut être assurée par des assistants de langues, locuteurs natifs.

En classe, l'enseignant privilégie la mise en place de projets autour de scénarios pédagogiques qui articulent les entraînements, les contextualisent et aboutissent progressivement à des productions écrites ou orales (résumé, compte rendu, exposé, débat, simulations et jeux de rôles...). L'enseignant s'attache à mettre l'élève en action et l'encourage à prendre des initiatives à travers les activités proposées. Certains scénarios peuvent faire l'objet d'une diffusion dans le cadre du lycée par l'intermédiaire du journal et/ou de la radio, du Centre de connaissances et de culture (3C, anciennement CDI), de l'Environnement numérique de travail (ENT), du site internet de l'établissement...

### Place du numérique

Les outils numériques élargissent les possibilités de pratiquer la langue et facilitent le travail collaboratif, tant dans l'établissement qu'en dehors de celui-ci. Ils contribuent à renforcer les compétences des élèves et représentent un atout pour la différenciation pédagogique. Au-delà de la richesse des ressources documentaires (d'archives ou d'actualité) mises à disposition, ces outils permettent de mettre en relation des interlocuteurs aux quatre coins du monde via la plateforme eTwinning, visioconférence, forums d'échanges, wikis, bloc-notes numériques, messageries électroniques, etc. Par ailleurs, grâce aux tableaux numériques, aux classes mobiles, aux laboratoires multimédias, aux espaces numériques de travail, aux kits de baladodiffusion et aux nombreuses applications collaboratives (blogs, cartes mentales, wikis, forums, murs collaboratifs, pads collaboratifs...), le numérique apporte des réponses pédagogiques aux besoins des élèves.

Il importe de veiller à ce que l'usage du numérique ne représente pas une fin en soi, mais apporte un réel bénéfice à l'apprentissage. Il doit être raisonné et s'accompagner d'une éducation appropriée aux médias avec l'aide éventuelle des professeurs documentalistes.

## Les supports

Au quotidien, l'enseignant sélectionne des documents authentiques de toute nature (textuels, iconographiques, audio, vidéo...) qui peuvent s'inscrire dans des champs disciplinaires variés (littérature, art, histoire, géographie, politique, sociologie, économie, sciences...). La mise en regard de ces supports permet à l'élève d'appréhender un sujet de manière de plus en plus complexe et nuancée. Une peinture peut éclairer un texte, un article de presse peut expliciter un texte littéraire, une photographie peut entrer en résonance avec un poème, un texte littéraire peut être comparé à son adaptation filmée...

La confrontation de différents éléments (époques, approches...) constitue une démarche propice à l'enrichissement de la langue et de la pensée. L'élève est invité à prendre du recul pour alimenter une réflexion personnelle et développer ses compétences d'expression. L'art et la littérature offrent un accès privilégié à la compréhension des sociétés dont on étudie la langue. Il est souhaitable de ne pas se limiter à des documents informatifs mais d'élargir à des documents de fiction, des extraits de théâtre, des poèmes, des chansons, des romans graphiques, des adaptations de classiques en romans graphiques, des œuvres de science-fiction, des fragments d'opéra ou des synopsis de films, etc., afin de développer la culture humaniste, l'imagination et la créativité des élèves. En outre, la diversité des formes de travail en classe (individuel, en binômes, en groupes, en classe entière...) favorise les apprentissages et donne du sens au projet de la classe, tout en contribuant à rythmer les séances.

## Le croisement des disciplines : un levier pour l'apprentissage des langues

Chaque élève a un rapport personnel, lié à son histoire familiale et scolaire, à plusieurs langues. Cette richesse linguistique est une donnée de départ précieuse pour l'apprentissage des langues. En outre, l'apprentissage simultané de plusieurs langues vivantes (LVA-LVB-LVC) permet des croisements, des transferts et d'autres stratégies d'appropriation. Il est en particulier établi que la maîtrise d'une langue étrangère facilite l'acquisition d'autres langues vivantes nouvelles.

Le français, langue de scolarisation, procure des repères précieux, notamment toute une terminologie grammaticale qui facilite la compréhension des mécanismes linguistiques dans d'autres langues.

L'interdisciplinarité, chaque fois qu'elle est possible (cours de pratiques artistiques, histoire-géographie, sciences, langue et littérature françaises, etc.), est utilisée pour nourrir et étayer l'apprentissage des langues étrangères et régionales. L'enseignement d'autres disciplines en langues étrangères et régionales ainsi que les pratiques immersives apportent, quand ils peuvent être mis en place, des atouts indéniables.

L'enseignement technologique en langue vivante (ETLV) repose sur le programme de langue vivante et sur celui de la spécialité qui lui sert d'appui. Il est pris en charge conjointement par deux enseignants, un enseignant de langue vivante et un enseignant de la spécialité de science et technologie concernée. La langue vivante est une LVA. Le niveau de maîtrise visé est B2 : utilisateur indépendant, niveau avancé, selon la classification du Cadre commun de référence pour les langues.

L'enseignement technologique en langue vivante permet une pratique contextualisée de la langue par le croisement des apprentissages linguistiques et de spécialité. La spécialité fournit aux apprentissages en langue vivante des situations de communication qui favorisent le développement des compétences linguistiques, sociolinguistiques, culturelles et pragmatiques ancrées dans les spécificités technologiques, scientifiques et culturelles de chaque spécialité. Les activités orales sont privilégiées, en réception et en production – prises de parole en continu et en interaction, entre pairs ou avec les enseignants ; l'écrit trouve sa place dans la prise de notes, le compte rendu ou la synthèse qui accompagnent et prolongent le travail de l'oral.

Les thématiques abordées et les progressions développées font l'objet d'une concertation entre les deux enseignants, de manière à assurer des apprentissages dans les deux disciplines concernées.

## La langue vivante C (LVC)

La langue vivante C (LVC) offre à chaque élève l'occasion d'enrichir sa connaissance des langues en faisant toute leur place aux langues moins présentes en LVA et LVB. L'élève qui entreprend l'étude d'une troisième langue vivante étrangère ou régionale manifeste souvent pour celle-ci un intérêt personnel particulier, déterminé par ses acquis scolaires antérieurs, parfois par son histoire familiale, ou par sa curiosité intellectuelle. Dans tous les cas, il s'agit d'apports positifs sur lesquels il convient de s'appuyer. Ces acquis scolaires ou extra-scolaires ont forgé des compétences linguistiques et culturelles que l'élève peut réinvestir dans l'apprentissage de la troisième langue.

Cet enseignement s'étend sur une période plus courte que pour la LVA ou la LVB ; toutefois la démarche est la même : l'enseignement y est organisé dans la même perspective de communication, portant sur une langue usuelle et authentique. La motivation des élèves de LVC exige des activités variées, nourries dès les premiers cours d'un contenu culturel riche. L'apprentissage en LVC gagne à intégrer le plus tôt possible les axes culturels du tronc commun.

En LVC, les axes thématiques étudiés sont les mêmes qu'en LVA et LVB, mais le contenu des séquences doit être adapté au niveau de compétences de l'élève. L'objectif de ces sujets d'étude est de lui fournir la matière nécessaire à la production des énoncés les plus consistants possibles, dont la complexité doit s'accroître au rythme d'une progression régulière tout au long du cycle terminal.

Consultez les **tableaux des descripteurs des activités langagières** sur [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) ou [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr).

Nous reproduisons ci-dessous les parties du Bulletin Officiel spécial n°6 du 31 juillet 2020 ayant trait aux évaluations du Cycle terminal. Retrouvez le texte intégral à l'adresse : [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=39770](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39770)

## BACCALURÉAT GÉNÉRAL ET BACCALURÉAT TECHNOLOGIQUE

### Évaluations communes de langues vivantes A et B dans les voies générale et technologique, à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vices-recteurs ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs ; aux formatrices et formateurs.

Cette note de service précise les modalités d'organisation du contrôle continu conduisant à l'obtention du baccalauréat général et technologique. Elle est applicable à compter de la session 2021 du baccalauréat.

### Toutes voies et séries

#### Organisation de l'évaluation

- deux évaluations écrites passées respectivement aux deuxième et troisième trimestres de l'année de première ;
- une évaluation écrite et orale au troisième trimestre de l'année de terminale.

#### Objectifs de l'évaluation

Pour tous les candidats des voies générale et technologique, l'évaluation des langues vivantes A et B est adossée aux niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Conformément à l'article D. 312-16 du Code de l'éducation, le niveau attendu du CECRL est B2 « niveau avancé ou indépendant » pour la langue choisie en LVA ; B1, « niveau seuil », pour la langue choisie en LVB, à la fin des études du second degré.

Les documents supports de l'évaluation ainsi que les questions posées s'inscrivent dans le cadre des programmes des classes de première et de terminale pour les enseignements communs de langue vivante et relèvent des axes culturels qui y sont définis, tels que définis dans l'arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019.

Les évaluations communes s'inscrivent dans la progressivité entre les évaluations de première et l'évaluation de terminale.

Les fiches d'évaluation et de notation permettent d'évaluer les prestations des candidats selon le rang de la langue concernée (LVA ou B).

#### Structure

##### CLASSE DE PREMIERE

#### Évaluation 1

##### COMPRÉHENSION DE L'ORAL

**Durée** ▶ 20 minutes (temps d'écoute non compris)

**Niveaux visés** ▶ B1 pour la langue A ;  
A2-B1 pour la langue B

La compréhension de l'oral est évaluée à partir d'un document audio ou vidéo dont la durée n'excède pas 1 minute 30. Le document est écouté trois fois, les écoutes étant espacées d'une minute. Durant les écoutes, les candidats peuvent prendre des notes. Le titre du document et, éventuellement, les noms propres, sont fournis aux candidats.

À l'issue de la troisième écoute, les candidats disposent de 20 minutes pour rendre compte du document oral, en français, de manière libre ou guidée.

**Notation** ▶ La note globale est sur 20, à partir des fiches d'évaluation et notation.

## Évaluation 2

### COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT EXPRESSION ÉCRITE

**Durée** ▶ 1 heure 30

**Niveaux visés** ▶ B1-B2 pour la langue A ;  
A2-B1 pour la langue B

L'épreuve est composée de deux parties.

Les candidats se voient remettre l'intégralité du sujet dès le début de l'évaluation et organisent leur temps individuellement.

- La compréhension de l'écrit est évaluée à partir d'un ou deux documents. Les candidats en rendent compte en français ou en langue cible, selon la consigne indiquée, de manière libre ou guidée. La longueur cumulée des textes est comprise entre 2 300 et 4 000 signes, blancs et espaces compris.
- Le sujet d'expression écrite, à traiter en langue cible, se fonde sur une ou deux questions, en lien avec la thématique générale du document support de l'évaluation de la compréhension de l'écrit. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.

**Notation** ▶ La note globale est sur 20. Chaque partie est évaluée sur 10 points, à partir des fiches d'évaluation et de notation.

- La compréhension de l'oral est évaluée à partir d'un document audio ou vidéo dont la durée n'excède pas 1 minute 30. Le document est écouté ou visionné trois fois, les écoutes ou visionnage étant espacées d'une minute. Durant les écoutes ou visionnages, les candidats peuvent prendre des notes. À l'issue de la troisième écoute, les candidats utilisent le temps dont ils disposent comme ils le souhaitent pour rendre compte du document oral, en français, de manière libre ou guidée, puis pour traiter la compréhension de l'écrit et le sujet d'expression écrite.
- La compréhension de l'écrit est évaluée à partir d'un ou deux documents. Les candidats en rendent compte en français ou en langue cible, selon la consigne indiquée, de manière libre ou guidée. Il peut en outre leur être demandé de répondre en français ou en langue cible à une question portant sur la compréhension de l'ensemble du dossier constitué par les documents supports de l'évaluation de la compréhension de l'oral et de l'écrit. La longueur cumulée des textes est comprise entre 2 500 et 4 300 signes, blancs et espaces compris.
- Le sujet d'expression écrite, à traiter en langue cible, se fonde sur une ou deux questions, en lien avec la thématique générale du dossier constitué par les documents supports de l'évaluation de la compréhension de l'oral et de l'écrit. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.

**Le second temps consiste en une évaluation orale individuelle d'une durée de 10 minutes, avec un temps de préparation de 10 minutes.**

Le candidat a le choix entre trois axes culturels du programme proposés par l'examineur.

En tenant compte du choix du candidat, l'examineur propose des pistes de discussion : deux documents iconographiques, ou deux citations, ou un document iconographique et une citation. Le candidat explique en langue cible pendant 5 minutes maximum quel document ou quelle citation illustre à son sens le mieux l'axe qu'il a choisi et pourquoi.

L'entretien est élargi à des questions plus générales, portant par exemple sur le travail réalisé par le candidat sur l'axe choisi.

**Notation** ▶ La note globale est sur 20.

La compréhension (de l'oral et de l'écrit) et l'expression (écrite et orale) comptent à parts égales et sont évaluées à partir des fiches d'évaluation et notation.

## CLASSE DE TERMINALE

## Évaluation 3

### COMPRÉHENSION DE L'ORAL ET DE L'ÉCRIT EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE

**Niveaux visés** ▶ B2 pour la langue A ;  
B1 pour la langue B

L'évaluation se déroule en deux temps :

**Le premier temps consiste en une évaluation écrite d'une heure trente.**

Elle est composée de deux parties, l'une consacrée à l'évaluation des compétences de compréhension de l'oral et de l'écrit, l'autre à l'évaluation des compétences d'expression écrite. Les candidats reçoivent l'intégralité du sujet dès le début de l'évaluation.

## Évaluation ponctuelle

Les modalités de l'évaluation ponctuelle des candidats concernés par l'article 9 de l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu des enseignements dispensés dans les classes conduisant au baccalauréat général et au baccalauréat technologique sont les mêmes que pour l'évaluation 3 des candidats passant leurs évaluations dans le cadre du contrôle continu.

Le sujet de cette évaluation est un des sujets des évaluations communes de terminale, issu de la banque nationale de sujets.

Cette évaluation se déroule selon un calendrier précisé dans l'article mentionné ci-dessus.

## Voie technologique

### Évaluation de l'enseignement technologique en langue vivante (ETLV)

#### Objectifs

L'évaluation permet de mesurer la capacité du candidat à communiquer en langue étrangère sur des travaux effectués au cours du cycle terminal en ETLV, en lien avec l'enseignement de spécialité concerné.

#### Structure

**Durée** > 10 minutes

(sans temps de préparation)

L'évaluation de l'enseignement technologique de langue vivante (ETLV) se substitue au second temps (expression orale) de l'évaluation 3 de la LVA du candidat. Elle repose sur l'enseignement technologique qui a fait l'objet d'un enseignement d'ETLV au cours de la classe de terminale. Le jury est composé de deux enseignants, l'un pour l'enseignement technologique choisi, l'autre pour la langue vivante.

L'évaluation commence par une prise de parole en continu par le candidat qui dispose d'une durée maximale de 5 minutes. Cette présentation est suivie d'un entretien avec le jury.

Les ressources utilisées pour la prise de parole en continu sont produites par le candidat.

L'évaluation s'appuie sur les différents contextes des enseignements technologiques ou scientifiques du cycle terminal de la voie technologique.

Les contextes sont les suivants : les projets technologiques ou scientifiques conduits en enseignement de spécialité en STL, STI2D et STD2A, une situation technologique du secteur de l'hôtellerie et de la restauration en STHR, une organisation (entreprise, administration ou association) en STMG, un fait social touchant à la santé ou au bien-être des populations en ST2S.

Pour chaque candidat, les examinateurs conduisent une évaluation conjointe à partir de la fiche d'évaluation et de notation.

### Épreuve ponctuelle

Les modalités de l'épreuve ponctuelle des candidats concernés par l'article 9 de l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu des enseignements dispensés dans les classes conduisant au baccalauréat général et au baccalauréat technologique sont les mêmes que pour l'évaluation d'ETLV des candidats passant leurs évaluations dans le cadre du contrôle continu.

Pour le ministre de l'Éducation nationale,  
de la jeunesse et des sports, et par délégation,

Le directeur général  
de l'enseignement scolaire,

*Édouard Geffray*

## ► GRILLE POUR L'ÉVALUATION DE LA COMPRÉHENSION DE L'ORAL OU DE L'ÉCRIT

IDENTIFICATION DU CONTEXTE OU DE LA SITUATION D'ÉNONCIATION		POINTS SCORE	IDENTIFICATION DES RÉSEAUX DE SENS	POINTS SCORE	IDENTIFICATION DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION	POINTS SCORE
<b>C1</b>	Peut identifier les détails fins ou l'implicite tout en les replaçant dans le contexte.	30	Peut identifier et analyser la logique interne d'un document ou dossier en distinguant le cas échéant ce qui est de l'ordre de la digression.	30	Peut identifier l'articulation de documents. Peut identifier la tonalité d'un propos : ironie, humour, stratégies interpersonnelles, etc.	30
<b>B2</b>	Peut identifier la richesse d'un contexte ou d'une situation d'énonciation, y compris en relevant le cas échéant des éléments implicites.	20	Peut identifier la cohérence globale d'un document ou dossier : identifier les principales raisons pour ou contre une idée ; reconstituer une chronologie d'événements dans un récit ; repérer des sauts ou retours en arrière, etc.	20	Peut repérer une intention en distinguant l'expression d'un point de vue de l'exposé de faits. Peut identifier des éléments implicites de l'articulation entre des documents.	20
<b>B1</b>	Peut relever des informations détaillées sur le contexte (Objet, enjeux, perspective narrative, expériences relatées, etc.) et établir des liens entre elles.	10	Peut relever l'essentiel des éléments porteurs de sens d'un document ou dossier : reconstituer le plan général d'un texte ; suivre les points principaux d'une discussion, d'un reportage ; identifier des liens de causalité simples, etc.	10	Peut identifier l'expression de points de vue, souhaits et/ou perspectives. Peut identifier la nature de l'articulation entre les documents (lien chronologique, illustratif, d'opposition, etc.).	10
<b>A2</b>	Peut relever des informations explicites sur le contexte (thème, lieux, personnes, événements, etc.).	5	Peut comprendre globalement un document ou dossier : identifier le sujet principal, regrouper des termes d'un même champ lexical.	5	Peut identifier la nature du (ou des) documents et la mettre en lien avec quelques éléments du contenu.	5
<b>A1</b>	Peut relever des informations isolées simples et les articuler en partie les unes aux autres.	3	Peut construire une amorce de compréhension en relevant des mots ou expressions.	3	Peut relever quelques données ou caractéristiques évidentes d'un document (dates, titres, paragraphes, bande son, etc.).	3
<b>Pré -A1</b>	Peut relever quelques données.	1	Peut relever des mots transparents et / ou familiers.	1	Peut relever quelques informations isolées simples.	1

## ► TABLEAU DE CONVERSION : COMPRÉHENSION DE L'ORAL OU DE L'ÉCRIT

<b>LVA</b>	N° 1	CO	0	1-5	6-9	10-12	13-15	16-22	23-29	30+	<b>B1 visé</b>													
	N° 2	CE	0	1-5	6-13	14-17	18-22	23-29	30-49	50+	<b>B1-B2 visé</b>													
	N° 3	CO/CE	0	1-11	12-15	16-20	21-29	30-39	40-59	60+	<b>B2 visé</b>													
Note sur 20			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
<b>LVB</b>	N° 1	CO	0	1-3	4-6	7-9	10-12	13-15	16-22	23+	<b>A2-B1 visé</b>													
	N° 2	CE	0	1-51	6-9	10-12	13-15	16-19	20-24	25+	<b>A2-B1 visé</b>													
	N° 3	CO/CE	0	1-5	6-9	10-12	13-15	16-22	23-29	30+	<b>B1 visé</b>													

## GRILLE POUR L'ÉVALUATION DE L'EXPRESSION ÉCRITE

QUALITÉ DU CONTENU	POINTS SCORE	COHÉRENCE DE LA CONSTRUCTION DU DISCOURS	POINTS SCORE	CORRECTION DE LA LANGUE ÉCRITE	POINTS SCORE	RICHESSSE DE LA LANGUE	POINTS SCORE
<b>C1</b> Peut traiter le sujet et produire un écrit <b>fluide et convaincant</b> , étayé par des éléments (inter)culturels pertinents.	<b>30</b>	Peut produire un <b>récit ou une argumentation complexe</b> en démontrant un usage maîtrisé de moyens linguistiques de structuration.	<b>30</b>	Peut maintenir <b>tout au long de sa rédaction un bon degré de correction grammaticale</b> , y compris en mobilisant des structures complexes.	<b>30</b>	Peut employer de manière pertinente un <b>vaste répertoire lexical</b> incluant des expressions idiomatiques, des <b>nuances de formulation</b> et des structures variées.	<b>30</b>
<b>B2</b> Peut traiter le sujet et produire un écrit <b>clair, détaillé et globalement efficace</b> , y compris en prenant appui sur certains éléments (inter)culturels pertinents.	<b>20</b>	Peut produire un <b>récit ou une argumentation</b> en indiquant la relation entre les faits et les idées dans un texte bien structuré.	<b>20</b>	Peut démontrer une <b>bonne maîtrise des structures simples et courantes</b> . Les <b>erreurs sur les structures complexes</b> ne donnent pas lieu à des malentendus.	<b>20</b>	Peut produire un texte dont l'étendue du lexique et des structures <b>sont suffisantes pour permettre précision et variété des formulations</b> .	<b>20</b>
<b>B1</b> Peut traiter le sujet et produire un écrit <b>intelligible et relativement développé</b> , y compris en faisant référence à quelques éléments (inter)culturels.	<b>10</b>	Peut <b>rendre compte d'expériences</b> en décrivant ses sentiments et réactions. Peut <b>exposer et illustrer un point de vue</b> . Peut <b>raconter une histoire</b> de manière cohérente.	<b>10</b>	Peut démontrer une <b>bonne maîtrise des structures simples et courantes</b> . Les <b>erreurs sur les structures simples</b> ne gênent pas la lecture.	<b>10</b>	Peut produire un texte dont l' <b>étendue lexicale relative nécessite l'usage de périphrases et de répétitions</b> .	<b>10</b>
<b>A2</b> Peut traiter le sujet, même si la <b>production est courte</b> .	<b>5</b>	Peut <b>exposer une expérience ou un point de vue</b> en utilisant des connecteurs élémentaires.	<b>5</b>	Peut produire un <b>texte immédiatement compréhensible</b> malgré des erreurs fréquentes.	<b>5</b>	Peut produire un texte dont les mots sont adaptés à l'intention de communication, en dépit d'un <b>répertoire lexical limité</b> .	<b>5</b>
<b>A1</b> Peut simplement <b>amorcer une production écrite</b> en lien avec le sujet.	<b>3</b>	Peut <b>énumérer des informations</b> sur soi-même ou les autres.	<b>3</b>	Peut produire un <b>texte globalement compréhensible</b> mais dont la lecture est peu aisée.	<b>3</b>	Peut produire un texte intelligible malgré un <b>lexique pauvre</b> .	<b>3</b>
<b>Pré-A1</b> Peut <b>rassembler des mots</b> isolés en lien avec le sujet.	<b>1</b>	Peut <b>rassembler des notes</b> non articulées.	<b>1</b>	Peut produire un écrit mais <b>peu intelligible</b> .	<b>1</b>	Peut produire quelques <b>éléments stéréotypés</b> .	<b>1</b>

## TABLEAU DE CONVERSION : EXPRESSION ÉCRITE

LVA	N° 2	EE	0	1-12	13-17	18-20	21-25	26-39	40-59	60+	B1-B2 visé													
	N° 3	EE	0	1-12	13-20	21-29	30-39	40-59	60-79	80+	B2 visé													
Note sur 20			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
LVB	N° 2	EE	0	1-4	5-12	13-16	17-20	21-29	30-34	35+	A2-B1 visé													
	N° 3	EE	0	1-4	5-12	13-16	17-20	21-31	32-39	40+	B1 visé													

# Les grilles d'évaluation

## GRILLE POUR L'ÉVALUATION DE L'EXPRESSION ORALE

	EXPRESSION ORALE EN CONTINU	POINTS SCORE	INTERACTION ORALE	POINTS SCORE	CORRECTION DE LA LANGUE ORALE	POINTS SCORE	RICHESSSE DE LA LANGUE	POINTS SCORE
<b>C1</b>	Peut développer <b>une argumentation complexe</b> , fondée sur des références (inter)culturelles, <b>de manière synthétique et fluide</b> tout en s'assurant de sa bonne réception.	<b>30</b>	Peut <b>interagir avec aisance</b> et <b>contribuer habilement à la construction de l'échange</b> , y compris en exploitant des références (inter)culturelles.	<b>30</b>	Peut <b>utiliser</b> avec une assez bonne maîtrise <b>tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible</b> , de façon à être toujours intelligible. Les rares erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu.	<b>30</b>	Peut employer de manière pertinente <b>un vaste répertoire lexical</b> incluant des expressions idiomatiques, des <b>nuances de formulation</b> et des structures variées.	<b>30</b>
<b>B2</b>	Peut développer un <b>point de vue pertinent et étayé</b> , y compris par des reformulations qui ne rompent pas le fil du discours. Peut nuancer un propos en s'appuyant sur des références (inter)culturelles.	<b>20</b>	Peut <b>argumenter et chercher à convaincre</b> . Peut réagir avec pertinence et <b>relancer la discussion</b> , y compris pour amener l'échange sur un terrain familier ou sur celui d'aspects (inter)culturels.	<b>20</b>	La prononciation et l'accentuation peuvent subir l'influence d'autres langues mais <b>l'impact sur la compréhension est négligeable</b> . Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu.	<b>20</b>	Peut produire un discours et des énoncés assez fluides dont l'étendue du lexique <b>est suffisante pour permettre précision et variété des formulations</b> .	<b>20</b>
<b>B1</b>	Peut <b>exposer un point de vue de manière simple</b> en l'illustrant par des exemples et des références (inter)culturelles. Le discours est structuré (relations de causalité, comparaisons, etc.).	<b>10</b>	Peut <b>engager, soutenir et clore une conversation simple sur des sujets familiers</b> . Peut faire référence à des aspects (inter)culturels.	<b>10</b>	Peut <b>s'exprimer en général de manière intelligible</b> malgré l'influence d'autres langues. Bonne maîtrise des structures simples.	<b>10</b>	Peut produire un discours et des énoncés dont <b>l'étendue lexicale relative nécessite l'usage de périphrases et répétitions</b> .	<b>10</b>
<b>A2</b>	Peut <b>exprimer un avis en termes simples</b> . Le discours est bref et les éléments en sont juxtaposés.	<b>5</b>	Peut <b>répondre et réagir de manière simple</b> .	<b>5</b>	Peut <b>s'exprimer de manière suffisamment claire</b> pour être compris mais <b>la compréhension requiert un effort des interlocuteurs</b> .	<b>5</b>	Peut produire un discours et des énoncés dont les mots sont adaptés à l'intention de communication, en dépit d'un <b>répertoire lexical limité</b> .	<b>5</b>
<b>A1</b>	Peut <b>exprimer un avis en termes très simples</b> . Les énoncés sont ponctués de pauses, d'hésitations et de faux démarrages.	<b>3</b>	Peut intervenir simplement mais <b>la communication repose sur la répétition et la reformulation</b> .	<b>3</b>	Peut s'exprimer de façon globalement compréhensible en <b>utilisant un répertoire très limité</b> d'expressions et de mots mémorisés.	<b>3</b>	Peut produire des énoncés globalement intelligibles malgré un <b>lexique pauvre</b> .	<b>3</b>
<b>Pré-A1</b>	Peut <b>amorcer un propos</b> avec quelques mots mémorisés.	<b>1</b>	Peut <b>répondre à des questions très simples et ritualisées</b> .	<b>1</b>	Peut <b>prononcer correctement quelques mots simples</b> .	<b>1</b>	Peut produire quelques <b>éléments stéréotypés</b> .	<b>1</b>

## TABLEAU DE CONVERSION : EXPRESSION ORALE

LVA	N° 3	EOC/IO	0	1-12	13-20	21-29	30-39	40-59	60-79	80+	B2 visé												
	Note sur 20	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
LVB	N° 3	EOC/IO	0	1-4	5-12	13-18	19-22	23-31	32-39	40+	B1 visé												

# LES ÉVALUATIONS

- *Information générale*
- *Méthodologie pour réussir les évaluations*
- *Les sujets de type Bac du manuel avec leurs supports*
- *Les transcriptions des documents de compréhension de l'oral*
- *Des exemples de production pour toutes les évaluations*

# INFORMATION GÉNÉRALE SUR L'ÉVALUATION N°1



Classe de Première > 2<sup>e</sup> trimestre  
Note globale > sur 20

## L'ÉPREUVE

### Durée

> 20 minutes

### Niveaux visés

> B1 (LVA)

> A2-B1 (LVB)

L'épreuve commence avec l'écoute du document audio ou le visionnage de la vidéo, après quoi vous disposez de 20 minutes pour rendre compte du document oral en français, librement ou en vous appuyant sur le guidage proposé.

### COMPRÉHENSION DE L'ORAL

**Support :** Un document audio ou vidéo qui n'a pas été travaillé en cours.

**Durée du document :** 1 minute 30 maximum.

**Organisation :** Trois écoutes espacées d'une minute. Vous pouvez prendre des notes durant les écoutes et les minutes de pause. Le titre et les noms propres éventuels vous sont fournis.

**Sujet :** En lien avec l'un des axes culturels du programme étudiés en classe.

**Attendu :** Rendre compte en français du contenu du document, de manière libre ou en suivant le guidage toujours formulé en français.

# INFORMATION GÉNÉRALE SUR L'ÉVALUATION N°2



Classe de Première > 3<sup>e</sup> trimestre  
Note globale > sur 20 : 10 points CE et 10 points EE

## L'ÉPREUVE

### Durée

> 1 heure 30

### Niveaux visés

> B1 (LVA)

> A2-B1 (LVB)

Vous recevez l'intégralité du dossier d'évaluation au début de l'épreuve et disposez de votre temps comme vous le souhaitez pour traiter la compréhension de l'écrit (partie 1) et l'expression écrite (partie 2).

### COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

**Support/s :** Un ou deux textes accompagnés d'un document iconographique à caractère illustratif. Le/s document/s n'a / n'ont pas été travaillé/s en cours.

**Longueur totale du / des texte/s :** 2 300 à 4 000 signes (espaces compris).

**Sujet :** En lien avec l'un des axes culturels du programme étudiés en classe.

**Attendu :** Rendre compte du contenu du / des texte/s en français, librement ou en s'appuyant sur le guidage proposé.



### EXPRESSION ÉCRITE

**Support :** Deux sujets au choix en lien avec la thématique du / des document/s textuel/s du dossier. La partie expression écrite peut être accompagnée d'un document iconographique déclencheur d'idées et de motivation.

**Attendu :** Rédiger dans la langue cible un texte d'au moins **100 mots** (environ 15 lignes).

**Très important !**

Ne rendez surtout pas copie blanche !

# INFORMATION GÉNÉRALE SUR L'ÉVALUATION N°3



Classe de Terminale > 3<sup>e</sup> trimestre

Note globale > sur 20 : CO, CE, EE et EO comptent chacune pour le quart de la note.

## Premier temps → ÉPREUVE ÉCRITE

### Durée

> 1 heure 30

### Niveaux visés

> B2 (LVA)

> B1 (LVB)

L'épreuve commence avec l'écoute du document audio ou le visionnage de la vidéo, après quoi vous pouvez utiliser le temps dont vous disposez comme vous le souhaitez pour rédiger votre compte rendu et pour traiter les parties compréhension de l'écrit et expression écrite.

### COMPRÉHENSION DE L'ORAL ET DE L'ÉCRIT

#### COMPRÉHENSION DE L'ORAL

Mêmes modalités que pour la compréhension de l'oral de l'évaluation 1 de la classe de Première.

#### COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

Mêmes modalités que pour la partie compréhension de l'écrit de l'évaluation 2 de la classe de Première, mais la longueur totale du / des texte/s passe de 2300-4 000 signes à 2500-4 300 signes (espaces compris) + (éventuellement) **une question supplémentaire** sur le lien entre les documents de compréhension orale et écrite.

### EXPRESSION ÉCRITE

**Sujet** : Deux sujets au choix, l'un narratif / explicatif, l'autre argumentatif, en lien avec la thématique du document audio ou vidéo et du / des document/s textuel/s du dossier.

**Attendu** : Rédiger un texte en allemand d'au moins **120 mots** (environ vingt lignes).



## Second temps → ÉPREUVE ORALE

### Durée

> 10 minutes

+ 10 minutes de préparation

### Niveaux visés

> B2 (LVA)

> B1 (LVB)

Une épreuve individuelle orale de 10 minutes (avec un temps de préparation de 10 minutes) qui se déroule en 2 phases : un exposé et un entretien avec l'examineur/trice.

**Quand ?** Date ultérieure à la partie écrite.

**Supports** : Deux documents iconographiques, ou deux citations, ou un document iconographique et une citation.

**Modalités** : Choisir l'un des trois axes culturels proposés par l'examineur/trice, puis déterminer entre deux supports celui qui, selon vous, illustre le mieux l'axe en question.

### EXPRESSION ORALE EN CONTINU

**Durée** : 5 minutes

**Attendu** : Expliquer, dans la langue cible, quel support illustre le mieux l'axe choisi et pourquoi.



### EXPRESSION ORALE EN INTERACTION

**Durée** : 5 minutes

**Attendu** : Échanger avec l'examineur/trice, dans la langue cible. L'entretien est élargi à des questions plus générales, portant par exemple sur le travail réalisé sur l'axe choisi.

## COMPRÉHENSION DE L'ORAL

- Un document audio ou vidéo d'une minute 30 environ.
- Trois écoutes espacées d'une minute.
- Un compte rendu en français.

### Attendu

Il s'agit de rendre compte du contenu du document et non de le résumer. Le choix vous est laissé de vous appuyer ou non sur le guidage proposé.

## Appropriiez-vous le document

### 1 À la première écoute

- Tentez de saisir le **sens global** du document. Rappelez-vous que l'idée générale est souvent énoncée au début.
- Essayez d'identifier le **nombre de locuteurs, le contexte, le ton général, la thématique**.
- Avant la 2<sup>e</sup> écoute, faites le point :
  - Quelles informations vous faut-il vérifier ?
  - Lesquelles n'avez-vous pas comprises ?

### 2 À la deuxième écoute

- Focalisez-vous sur **les éléments manquants ou à vérifier**.
- Complétez vos notes pour attester d'une compréhension plus fine.

### 3 À la troisième écoute

- Vérifiez la **justesse** de vos informations.
- Relisez vos notes en prenant du recul pour repérer les éventuelles cohérences et **palier les lacunes**. Faites appel à **vos bon sens** et à **vos sens de la déduction**.



### Prendre des notes

- Vous pouvez prendre des notes **directement en français** ou plutôt **en allemand**, si cela vous semble plus simple.
- Vous pouvez **noter en vrac** tout ce que vous comprenez.
- Il peut aussi être intéressant de prendre des notes sous forme de **carte mentale**.
- Vous pouvez aussi préparer une **grille d'écoute** qui vous permet de noter dans un premier temps les informations principales : Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?
- Pour gagner du temps, ne rédigez pas de phrases entières mais rédigez dans un **style télégraphique** et notez des **mots clés**. Vous pouvez aussi avoir recours à des abréviations et à des symboles ( $\neq$ , +, <, >, ?...).
- Indiquez **les liens logiques** par des flèches ou d'autres signes et surlignez ou cochez **les informations principales**.

## Rendez compte de ce que vous avez compris

- Votre compte rendu doit être synthétique : la réussite ne dépend pas du nombre d'informations restituées mais de la **capacité à les mettre en lien** pour faire ressortir le sens, de manière plus ou moins fine, selon que vous composez en LVA ou en LVB.
- Le guidage, en trois parties, renvoie aux trois colonnes de la grille d'évaluation : Il vous est demandé d'expliquer **le contexte, le sens et le but**. Vous êtes libre de suivre ou non le guidage proposé. Celui-ci peut vous aider à ne passer à côté d'aucun élément important.
- Si vous suivez le guidage, présentez votre compte rendu sous la forme d'un texte construit et non de réponses à des questions. Si vous préférez un compte rendu libre, suivez méthodiquement la logique de la grille d'évaluation (un ou deux points sur le contexte ; un ou deux points sur les réseaux de sens et la logique interne ; un ou deux points sur les stratégies de communication) :
  - 1 Le contexte / la situation d'énonciation : expliquez quelle est la **thématique générale, qui s'adresse à qui, quand, où**, ou encore le contexte des événements relatés. Tenez compte des éventuels **éléments implicites** (ce qui est sous-entendu ou est censé être connu).
  - 2 Les réseaux de sens : rendez compte du **contenu du document** (informations, événements relatés, les points de vue exposés, les éventuels éléments implicites).
  - 3 Les stratégies de communication : expliquez la **nature du document**, le but ou **l'intention de l'auteur/e** (la fonction du document) et la **tonalité du propos** (ironie, humour, procédés de style...).
- Veillez à proposer un compte rendu logique et cohérent. Faites ressortir **l'articulation entre les informations** ou les idées, ainsi que les liens chronologiques ou d'opposition. Pour cela, utilisez les **connecteurs logiques** et / ou **chronologiques** appropriés, et organisez votre compte rendu en paragraphes.

## COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

- Un ou deux textes, en rapport l'un avec l'autre et en lien avec la thématique du document de compréhension de l'oral.
- Souvent, un document iconographique pour faciliter la compréhension.
- Un compte rendu en français.

### Attendu

Il s'agit de rendre compte du contenu du / des document/s et non de le résumer. Le choix vous est laissé de vous appuyer ou non sur le guidage proposé.

### Appropriiez-vous le/s document/s

- Prenez connaissance de **la consigne** et lisez attentivement **le guidage** proposé.
- Le guidage permet d'évaluer votre capacité à appréhender la **situation d'énonciation**, les **réseaux de sens** et les **stratégies de communication**, en identifiant les éventuels **éléments implicites**.
- Prêtez attention au **paratexte** (le titre, le chapeau, le nom de l'auteur/e, la date de publication, les notes explicatives...) qui vous permet en partie d'anticiper le contenu du / des document/s.
- Appuyez-vous sur les **mots transparents** et essayez de déduire le sens des **mots inconnus**.
- **Mettez en lien** les informations que vous avez comprises. Servez-vous de votre **sens logique** et de vos **connaissances culturelles**.

### Rendez compte de ce que vous avez compris

- Votre compte rendu doit être synthétique : la réussite ne dépend pas du nombre d'informations restituées mais de la **capacité à les mettre en lien** pour faire ressortir le sens, de manière plus ou moins fine, selon que vous composez en LVA ou en LVB.
- Le guidage, en trois parties, renvoie aux trois colonnes de la grille d'évaluation : Il vous est demandé d'expliquer **le contexte**, **le sens** et **le but**. Vous êtes libre de suivre ou non le guidage proposé. Celui-ci peut vous aider à ne passer à côté d'aucun élément important.
- Si vous suivez le guidage, présentez votre compte rendu sous la forme d'un texte construit et non de réponses à des questions. Si vous préférez un compte rendu libre, suivez méthodiquement la logique de la grille d'évaluation (un ou deux points sur le contexte ; un ou deux points sur les réseaux de sens et la logique interne ; un ou deux points sur les stratégies de communication) :
  - 1 Le contexte / la situation d'énonciation : expliquez quelle est la **thématique générale**, **qui s'adresse à qui**, **quand**, **où**, ou encore le contexte des événements relatés. Tenez compte des éventuels **éléments implicites** (ce qui est sous-entendu ou est censé être connu).
  - 2 Les réseaux de sens : rendez compte du **contenu du document** (informations, événements relatés, les points de vue exposés, les éventuels éléments implicites).
  - 3 Les stratégies de communication : expliquez la **nature du document**, le but ou **l'intention de l'auteur/e** (la fonction du document) et la **tonalité du propos** (ironie, humour, procédés de style...).
- Veillez à proposer un compte rendu logique et cohérent. Faites ressortir **l'articulation entre les informations** ou les idées, ainsi que les liens chronologiques ou d'opposition. Pour cela, utilisez les **connecteurs logiques** et / ou **chronologiques** appropriés, et organisez votre compte rendu en paragraphes.

### Relisez-vous

- Votre compte rendu doit être lisible.
- Soignez votre écriture et utilisez un effaceur pour rectifier proprement vos erreurs.

### À garder en tête

Tout ne se joue pas sur cette seule épreuve !  
Vous aurez toute l'année l'occasion, dans le cadre du contrôle continu, d'attester de vos compétences en compréhension de l'écrit.

## COMPRÉHENSION DE L'ORAL ET DE L'ÉCRIT : LES ATTENTES ET LES STRATÉGIES



- L'évaluation est basée sur les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).
- Les niveaux attendus en Première sont A2-B1 pour la LVB et B1 pour la LVA.
- La grille d'évaluation indique ce qui est attendu de vous et permet de vous évaluer, selon que vous êtes en LVA ou en LVB.
- Les critères, au nombre de trois, ciblent la capacité à identifier la situation d'énonciation, les réseaux de sens et les stratégies de communication.

LE CONTEXTE : Identification de la situation d'énonciation		LE SENS : Identification des réseaux de sens		LE BUT : Identification des stratégies de communication	
Qui parle ? À qui ? Dans quelles circonstances ?		Quelle est la logique interne du document ou du dossier ?		Quelle est la visée du document ? Quelles sont les stratégies de communication ?	
<b>1. Qui parle et à qui ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérez l'auteur/e et / ou la source dans un <b>document informatif</b>.</li> <li>• Repérez le / la narrateur/trice et les personnages dans un <b>document de fiction</b>.</li> <li>• Repérez les pronoms personnels (<i>ich, Sie ...</i>) et tentez d'identifier à qui ils renvoient.</li> </ul>	A2 B1 B2	<b>1. La thématique ou le/s fait/s principal/aux</b> Repérez les titres et les champs sémantiques.	A2 B1 B2	<b>1. La nature du document</b> Un article de journal, un reportage, un extrait de roman, une campagne publicitaire...	A2 B1 B2
<b>2. Où, quand ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérez les indices de lieu, les indications temporelles et les temps verbaux.</li> <li>• Repérez la date et le lieu de publication.</li> </ul>	A2 B1 B2	<b>2. La structure d'un texte</b> Souvent, chaque paragraphe aborde une idée ou un aspect différent. En général, les premières lignes contiennent l'idée principale ou exposent les circonstances dans lesquelles se déroulent les faits. La conclusion énonce un bilan, un enseignement ou informe sur le dénouement.	A2 B1 B2	<b>2. Sa visée</b> Relater, informer, convaincre, critiquer, dénoncer, divertir, etc.	A2 B1 B2
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérez les liens entre les informations.</li> </ul>	B1 B2	<b>3. La logique du propos</b> Repérez les connecteurs comme <i>weil, obwohl, deswegen, trotzdem ...</i>	A2 B1 B2	<b>3. Le/s point/s de vue</b> Appuyez-vous sur des expressions telles que <i>trotzdem / dennoch, ich glaube, nach Meinung von ..., vielleicht, anscheinend ...</i>	B1 B2
<b>3. Quels sont les éléments implicites ?</b> Tentez d'identifier les éléments sous-entendus et ceux supposés connus. Pour cela, prenez en compte l'axe dans lequel s'inscrit le dossier et appuyez-vous sur votre éventuelle connaissance du contexte culturel.	B2	<b>4. La chronologie</b> Repérez les connecteurs temporels ( <i>zuerst, dann, zum Schluss ...</i> ), les dates et les temps des verbes.	A2 B1 B2	<b>4. Le ton et les procédés stylistiques</b> Le ton est-il neutre ou impliqué, voire engagé ? Le style est-il informatif, fictionnel, humoristique, critique... ? L'auteur/e utilise-t-il/elle l'ironie, l'anaphore, des répétitions... ? Les phrases sont-elles longues ou bien courtes, peut-être incisives ?	B2

## EXPRESSION ÉCRITE : LES ATTENTES



- L'évaluation est basée sur les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).
- Les niveaux attendus en Première sont A2-B1 pour la LVB et B1 pour la LVA.
- La grille d'évaluation indique ce qui est attendu de vous et permet de vous évaluer, selon que vous êtes en LVA ou en LVB.
- Les critères d'évaluation sont au nombre de quatre : la qualité du contenu, sa cohérence, la correction de la langue et la richesse de la langue.

QUALITÉ DU CONTENU	
<b>Comment traitez-vous le sujet de votre texte ?</b>	
• Vous produisez un écrit clair, détaillé et efficace.	<b>B2</b>
• Vous faites référence à vos connaissances (inter)culturelles.	<b>B1, B2</b>
• Vous produisez un écrit intelligible et relativement développé.	<b>B1</b>
• Vous ne traitez que brièvement le sujet.	<b>A2</b>

COHÉRENCE DE LA CONSTRUCTION DU DISCOURS	
<b>Comment articulez-vous votre texte ? Pouvez-vous produire des textes complexes ?</b>	
• Le texte est bien structuré : dans votre récit ou votre argumentation, vous indiquez la relation entre les faits et les idées.	<b>B2</b>
• Vous rendez compte d'expériences personnelles en décrivant vos sentiments et réactions.	<b>B1, B2</b>
• Vous êtes en mesure d'exposer et d'illustrer un point de vue.	<b>B1, B2</b>
• Vous racontez une histoire de manière cohérente.	<b>B1, B2</b>
• Vous pouvez exposer une expérience ou un point de vue.	<b>A2, B1, B2</b>
• Vous articulez votre texte en utilisant des connecteurs élémentaires.	<b>A2</b>

CORRECTION DE LA LANGUE ÉCRITE	
<b>Quel type de structures utilisez-vous ?</b>	
• Vous faites quelques erreurs sur les structures complexes, mais celles-ci ne donnent pas lieu à des malentendus.	<b>B2</b>
• Vous atteste d'une bonne maîtrise des structures simples et courantes.	<b>B1, B2</b>
• Vous faites quelques erreurs sur les structures simples, mais celles-ci ne gênent pas la lecture.	<b>B1</b>
• Votre texte est compréhensible malgré des erreurs fréquentes.	<b>A2</b>

RICHESSSE DE LA LANGUE	
<b>Quel est votre répertoire lexical ?</b>	
• Vous utilisez un lexique suffisamment étoffé pour permettre une précision et une variété des formulations.	<b>B2</b>
• L'étendue de votre vocabulaire permet de vous adapter à l'intention de communication mais vous usez parfois de périphrases et de répétitions.	<b>B1</b>
• Les mots sont adaptés à l'intention de communication mais le répertoire lexical est limité.	<b>A2</b>

## EXPRESSION ÉCRITE : LES STRATÉGIES

- Deux sujets au choix, formulés en allemand et à traiter dans la langue cible.
- Ils se fondent sur une ou deux questions, en lien avec la thématique générale des documents supports à l'évaluation de la compréhension de l'écrit et de l'oral.
- La partie expression écrite peut prendre appui sur un document iconographique, déclencheur d'idées ou de motivation.

### Lisez bien les deux sujets

- Assurez-vous de bien les comprendre : **soulignez les mots importants** et réfléchissez pour effectuer le bon choix et éviter le hors-sujet.
- Repérez **quel type de production vous est demandé** : un article de presse, une lettre ou un courriel, un récit, une argumentation ?
- Pour trouver des idées, aidez-vous du **document iconographique** éventuellement proposé.
- Quel que soit le sujet que vous choisirez, il vous sera toujours demandé d'exposer un point de vue personnel ou de décrire des sentiments.

#### À garder en tête

Consultez et apprenez les expressions utiles proposées sur les rabats de la couverture de votre manuel.

### Rassemblez vos idées au brouillon

- Après avoir choisi votre sujet, **notez vos idées** dans l'ordre où elles vous viennent à l'esprit, puis **classez-les** en regroupant celles qui vont ensemble.
- **Mobilisez vos connaissances** : remémorez-vous les axes et les documents abordés en cours en lien avec la thématique et pensez aux problématiques travaillées, ainsi qu'au lexique abordé.
- Trouvez un plan simple : il vous faut **un fil conducteur**.

### Rédigez votre texte

- Si vous en avez le temps, **rédigez votre texte d'abord au brouillon** pour pouvoir le travailler (le rectifier ou l'enrichir).
- **Vos phrases peuvent être courtes et simples** ; tentez néanmoins **quelques structures plus complexes** (par ex. des subordonnées relatives ou conjonctives, des groupes infinitifs compléments) pour attester de vos compétences linguistiques. Variez les tournures pour **éviter les répétitions**.
- Utilisez des **connecteurs logiques ou chronologiques** pour faire ressortir la cohérence de votre propos.
- Structurez votre **texte en paragraphes**. Vous pouvez sauter des lignes entre les paragraphes, pour plus de clarté.

### Relisez-vous

- Assurez-vous que votre texte est **compréhensible et cohérent**.
- Vérifiez la **place des verbes** ainsi que les **terminaisons**, et veillez à un emploi judicieux des temps et modes.
- Assurez-vous que votre production comporte bien **le nombre de mots attendus**.
- Votre compte rendu doit être **lisible**. Soignez votre écriture et utilisez un effaceur pour rectifier proprement vos erreurs.

#### Très important !

Ne rendez surtout pas copie blanche !

## EXPRESSION ORALE : LES ATTENTES



- L'évaluation est basée sur les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).
- Les niveaux attendus en Terminale sont B1 pour la LVB et B2 pour la LVA.
- La fiche d'évaluation et de notation prend en compte l'expression orale en continu et l'expression orale en interaction.
- Pour ce qui concerne la correction et la richesse de la langue, la prestation est évaluée dans sa globalité.
- 10 minutes de préparation + 5 minutes d'exposé + 5 minutes d'entretien.
- Un axe à choisir entre trois propositions.
- Deux supports au choix en lien avec l'axe choisi : deux documents iconographiques, ou deux citations, ou un document iconographique et une citation.

### EXPRESSION ORALE EN CONTINU

• Vous développez un point de vue pertinent et étayé.	<b>B2</b>
• Vous avez recours à des reformulations, mais celles-ci ne rompent pas le fil du discours.	<b>B2</b>
• Vous pouvez nuancer un propos en vous appuyant sur des références (inter)culturelles.	<b>B2</b>
• Vous exposez un point de vue en l'illustrant par des exemples et des références (inter)culturelles.	<b>B1, B2</b>
• Votre discours est structuré (relations de causalité, comparaisons, etc.).	<b>B1, B2</b>
• Vous exprimez un avis en termes simples.	<b>A2</b>
• Votre discours est bref et les éléments sont juxtaposés les uns aux autres.	<b>A2</b>

### RICHESSSE DE LA LANGUE

• Votre discours est relativement fluide.	<b>B2</b>
• Vous utilisez un lexique suffisamment étoffé pour permettre la précision et la variété des formulations.	<b>B2</b>
• L'étendue de votre vocabulaire permet de vous adapter à l'intention de communication mais vous avez encore besoin parfois d'utiliser des périphrases et de procéder à des répétitions.	<b>B1</b>
• Les mots sont adaptés à l'intention de communication mais le répertoire lexical est limité.	<b>A2</b>

### INTERACTION ORALE

• Vous argumentez de manière convaincante.	<b>B2</b>
• Vous réagissez avec pertinence et relancez la discussion, en amenant éventuellement l'échange sur un terrain familier et en faisant valoir vos connaissances (inter)culturelles.	<b>B2</b>
• Vous pouvez engager, soutenir et clore une conversation simple sur des sujets familiers.	<b>B1, B2</b>
• Vous faites référence à des connaissances (inter)culturelles.	<b>B1, B2</b>
• Vous répondez et réagissez de manière simple.	<b>A2</b>

### CORRECTION DE LA LANGUE ORALE

• Votre prononciation et votre accentuation peuvent subir l'influence d'autres langues mais l'impact sur la compréhension est négligeable.	<b>B2</b>
• Vos erreurs de langue ne donnent pas lieu à des malentendus.	<b>B2</b>
• Vous montrez une bonne maîtrise des structures simples.	<b>B1</b>
• Vous vous exprimez de manière intelligible malgré l'influence d'autres langues.	<b>B1</b>
• Vous essayez de vous exprimer clairement mais la compréhension requiert un effort de la part de votre interlocuteur/trice.	<b>A2</b>

## EXPRESSION ORALE : LES STRATÉGIES

### Préparez-vous pendant toute l'année

- Apprenez les **expressions utiles à l'expression orale proposées sur le rabat de gauche** du manuel.
- Créez **vos propres cartes mentales** avec le lexique, les sujets et les documents de chaque axe étudié.

### Avant votre passage : le temps de préparation

- Vous avez 10 minutes pour rassembler vos idées et vous préparer.
- Remémorez-vous **les sujets et les documents étudiés** en amont des sujets d'entraînement prévus pour chaque axe.
- Vous avez le temps de **prendre quelques notes** pour faire apparaître **votre plan** et **vos idées clés**.
- Ne rédigez pas de phrases entières : vous ne devrez en aucun cas lire un texte rédigé.

### PHASE 1 : Expression en continu

**Choisissez l'axe qui vous parle le plus, puis le document qui, pour vous, illustre le mieux cet axe :** vous ne serez pas évalué/e sur le choix du document mais sur votre capacité à expliquer ce choix en faisant référence aux connaissances et à la réflexion que vous avez acquises en cours.

① Présentez d'abord le document :

- s'il s'agit d'un **document iconographique** : vous pouvez commenter ce que vous voyez et contextualiser l'image (**date, lieu, personnes concernées...**).

- s'il s'agit d'une **citation** : expliquez comment vous interprétez la citation et contextualisez-la (**auteur/e, temps, contexte historique...**).

② Ensuite, **justifiez votre choix** :

- Expliquez **quel/s aspect/s de l'axe** le document illustre précisément.
- Appuyez-vous sur **ce que vous avez appris en cours**, en citant des exemples précis.

③ N'oubliez pas de **conclure** !

### Quelques tournures et expressions utiles

#### Exprimer sa préférence et justifier un choix

*Meiner Meinung nach illustriert Dokument ... am besten die Thematik, weil ...*

*Ich finde, Dokument ... zeigt / finde ich am besten, denn / weil ...*

*Dokument ... passt meiner Ansicht nach am besten zum Thema, denn ...*

#### Commenter une image ou une citation

*Dokument A ist eine Illustration / ein Plakat / ein Gemälde / ein Buchcover / eine Karikatur von ... aus dem Jahr ...*

*Man kann darauf ... sehen. / Es gibt dort ...*

*Das Dokument zeigt, dass ...*

*Dokument B ist ein Zitat von ... aus ...*

*Das Zitat handelt von ... / zeigt ... / behandelt das Thema ...*

#### Construire le propos, proposer des exemples

*Zuerst ..., dann ... danach ..., schließlich ... / zum Schluss ...*

*Auf der einen Seite ..., auf der anderen Seite ...*

*Zum Beispiel ...*

#### Conclure

*Aus diesem Grund denke ich, dass ...*

*Abschließend möchte ich sagen, dass ...*

*Zum Schluss ...*

#### Ajouter un aspect oublié lors de la présentation

*Das wollte ich noch sagen: ...*

*Mir fällt noch ein, dass ...*

*Ich möchte noch hinzufügen, dass ...*

## À garder en tête

Ne vous précipitez pas ! Si vous vous exprimez lentement, en faisant des pauses, vous aurez davantage de temps pour réfléchir à ce que vous dites.

## PHASE 2 : Expression en interaction

- L'examineur/trice pourra vous **demander d'approfondir ou de compléter votre propos**. Profitez-en pour optimiser votre prestation.
- L'entretien portera aussi sur le travail réalisé en cours, sur l'axe choisi. Vous aurez alors l'occasion de **tirer parti de vos connaissances culturelles**.
- **Pour gagner du temps** quand vous formulez vos réponses, vous pouvez :
  - répéter la question, en la transformant en question indirecte ;
  - réfléchir à haute voix et faire part de vos impressions personnelles.
- Vous pouvez aussi demander à l'examineur/trice de **répéter** ou de **reformuler sa question** si vous ne l'avez pas (bien) comprise.

## Quelques tournures et expressions utiles

### Réagir à une question ou à une remarque et préciser sa pensée

*Genau!*

*Auf jeden Fall! / Auf keinen Fall!*

*Ja, es stimmt, dass ...*

*Es stimmt zwar, aber ...*

*Ich bin ganz Ihrer Meinung / nicht Ihrer Meinung, denn ...*

*Ich bin damit / mit dieser Aussage (nicht) einverstanden.*

*Was ich sagen wollte, ist ...*

*Damit meine ich, dass ...*

### Exprimer son opinion, nuancer sa pensée

*Meiner Meinung nach ...*

*Ich finde / glaube / denke (nicht), dass ...*

*Ich bin (nicht) der Meinung, dass ...*

*Ich bin (nicht) überzeugt, dass ...*

*Ich habe (nicht) den Eindruck, dass ...*

*Ich bin mir nicht sicher, aber vielleicht ...*

*Vielleicht könnte man sagen, dass ...*

*Ich vermute, dass ...*

*Wahrscheinlich ...*

### Gérer les « blancs » et gagner du temps

*Was ich meine, ist ...*

*Ja, also ...*

*Lassen Sie mich kurz / einen Moment überlegen ...*

*Hmmmm ...*

### Demander une reformulation ou une précision

*Entschuldigung, ich habe Sie nicht richtig verstanden.*

*Könnten Sie die Frage bitte wiederholen / umformulieren?*

*Könnten Sie mir ein Synonym für das Wort / den Begriff ... nennen?*

*Entschuldigung, was meinen Sie damit (genau)?*

*Sie meinen / haben gesagt, dass ... . Habe ich Sie richtig verstanden?*

## Pour une prestation réussie

### Votre expression

- Vos phrases peuvent être **courtes et simples** ; tentez néanmoins **quelques phrases plus complexes** pour montrer vos compétences linguistiques.
- **Variez les tournures**.
- Soignez  **votre prononciation et votre intonation**.
- Parlez de manière audible et **avec conviction**.

### Votre posture

- Montrez-vous **calme, posé/e, intéressé/e** et **réfléchi/e**.
- **Regardez** votre examinateur/trice.
- **Montrez-vous poli/e** sans être obséquieux/euse.
- **Montrez-vous à l'écoute** lors de la phase d'interaction et soyez **réactif/ive**.